

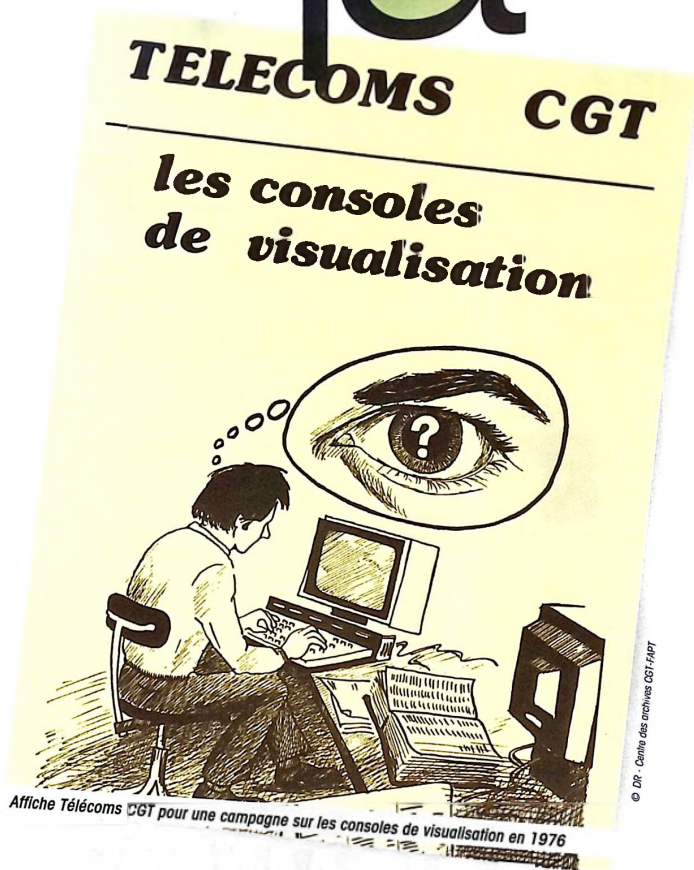
# Le Relais

n° 79 - septembre 2018

Institut d'Histoire Sociale CGT-FAPT

**IHS**  
CGT · FAPT

Siège social :  
263, rue de Paris  
Case 545 -  
93515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 48 18 54 00  
Fax 01 48 59 25 22



Affiche Télécoms CGT pour une campagne sur les consoles de visualisation en 1976

**Brefs rappels historiques** Page 2

**Le Billet :**  
Savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va Page 3

**Les soirées de l'été :**  
Ce que 1968 a engagé Page 4

**Dossier :**  
BTI une lutte exemplaire Page 5

**La vie de l'IHS** Page 9

- L'IHS CGT Fapt présent à l'assemblée générale de la FNARH
- Super Besse 2018 : des journées productives et enrichissantes

**A paraître en septembre :**  
Une biographie syndicale et politique de Georges Frischmann par Alain Gautheron Page 12

# Rappels historiques

Joël Ragonneau

## 1948 : Le plan Blondi ou le reclassement de la Fonction Publique

Le reclassement du personnel de la Fonction Publique est un acte majeur de la 4<sup>e</sup> République. C'est, en dépit de ses imperfections, une œuvre considérable puisqu'elle porte sur 2000 emplois intéressants à l'époque 1 million de fonctionnaires et magistrats et 250 000 militaires. Il sera mis en œuvre alors que le gouvernement Schuman opère un virage à droite après les grèves de fin 1947 et que la scission avec FO vient d'avoir lieu.

Mais en fait de quoi s'agit-il ?

L'article 33 du statut des fonctionnaires pose le principe du reclassement général des emplois de l'État. Il s'agit pour résumer de fixer les indices de début et de fin de carrières des 4 grandes catégories A.B.C.D

Le 4 décembre 1947 est dévoilé le plan Jean Biondi du nom du secrétaire d'État à la Fonction Publique dans le gouvernement Schuman.

De suite, la Fédération postale CGT le juge inacceptable et dénonce notamment l'insuffisance des indices des petites et moyennes catégories, largement majoritaires dans les PTT. Le décret du 13 janvier 1948 classe une centaine d'emplois pilote de la Fonction Publique dans des échelles déterminées pour chaque catégorie. Le décret du 10 juillet 1948 en fixe les indices extrêmes :

Catégorie A 225 - 800 ; Catégorie B 185 - 360 ; Catégorie C 130- 250 ; Catégorie D 100 -185

Si la Fédération postale CGT approuve l'éventail 100-800, elle s'oppose au classement proposé, car trop défavorable aux petites et moyennes catégories. Ce plan rompt de plus les parités entre les PTT et les autres fonctionnaires, tels que ceux des régions financières, des douanes et de la police. Un exemple parmi d'autres : la création d'une indemnité de risque attribuée aux douaniers et policiers, mais les postiers en sont exclus.

Même, l'administration des PTT sera obligée de le reconnaître par une note datée du 12 septembre 1949 où elle écrit : «...l'indemnité de risque accordée au personnel des douanes et aux policiers est de nature à rompre la parité laborieusement maintenue et qui a toujours existé entre les catégories homologues des douanes et des PTT»

Dès lors, grèves pour les salaires et un meilleur reclassement vont se succéder de fin 1948 à 1950.

\* Lire « l'Histoire de la Fédération CGT des PTT » (page 82 à 87) 2<sup>e</sup> tome

\* Lire « l'Histoire du service des lignes » de Bernard le Boisselier p 203

\* Lire « Les fonctionnaires, sujets ou citoyens » 2<sup>e</sup> tome page 18 de René Bidouze

## 1988 : Création du CAC 40

Pourquoi parler du CAC 40 dans les brèves me direz-vous ? La réponse en est simple : le CAC 40, c'est 30 ans d'enrichissement des actionnaires.

Mais, c'est quoi le CAC 40 ?

Le CAC 40 (compagnie des agents de change devenue par la suite cotisation assistée en continu) est le principal indice boursier de la Bourse de Paris. Sa création fait suite au krach d'octobre 1987 qui a modifié le monopole des transactions boursières.

Les actions des entreprises cotées en bourse font l'objet de transactions permanentes. De ce fait, la capitalisation boursière d'une entreprise cotée en bourse peut varier dans le temps.

Celle des dix premières sociétés du CAC 40 a été multipliée par 29 en l'espace de trente ans : 28 milliards d'euros en 1987, 800 milliards d'euros en 2017.

Les sociétés du CAC 40 ont versé plus de 540 milliards d'euros à leurs actionnaires au cours des dernières années

Un contraste impressionnant avec ce que vivent les travailleurs.

En effet, la part de l'industrie dans l'emploi total a chuté de 18 % en 1987 à 10 % en 2017. Autre indicateur important : sur la base de l'indice de 100 en 2010, la production industrielle est passée de 111 en 1990 à 105 en 2017. Sur la même période, dans l'industrie manufacturière la production est passée de 112 à 107.

Ces chiffres attestent d'un recul de l'industrie en termes d'emploi et de production, avec des conséquences néfastes pour les salariés et les territoires. Ce recul va de pair avec la financiarisation de l'économie, la permanence d'un chômage massif et le développement de la précarité et des inégalités (le nombre de demandeurs d'emploi est passé de 2,1 millions en 1987 à 2,7 millions en 1997, le taux d'emplois à temps partiel a explosé et enfin le SMIC horaire à 4, fin 1987 était de 9,76 fin 2017).

En l'espace de trente ans, les actionnaires du CAC 40 ont vu la valeur moyenne de leurs actions multipliée par cinq, alors que le SMIC n'a été multiplié que par deux.

\* Lire CAC 40 : 30 ans d'enrichissement des actionnaires : lettre de Nasser Mansouri- Guilani du 10 janvier 2018- courrier du pôle économique de la CGT

\* Lire sur Wikipédia CAC 40



## Savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va

La formule n'est pas nouvelle mais toujours pleinement d'actualité alors que notre Fédération tient son 36<sup>e</sup> congrès du 24 au 28 septembre prochain à Reims sur le thème « être la CGT de toutes et tous pour relever les défis d'aujourd'hui ».

Nos congrès écrivent et rythment pas à pas l'histoire de notre fédération depuis sa création avec une constante : la recherche permanente d'être toujours plus et toujours mieux l'organisation utile et efficace dans notre secteur pour développer les solidarités de luttes, agir pour les revendications, et se libérer de toutes les formes d'exploitation et de domination. Ses militantes et ses militants y ont à chaque fois réfléchi en essayant de mieux comprendre les conditions dans lesquelles la CGT menait son combat pour décider des évolutions à mettre en œuvre pour mieux affronter les transformations de la Société.

Savoir pour comprendre, savoir pour agir, savoir pour tirer enseignement de nos choix, de leur efficacité et de leurs limites, c'est ce à quoi tente depuis 20 ans de contribuer notre institut en fournissant régulièrement au collectif militant divers éléments d'appréciation historiques.

Ce numéro de Relais ne déroge pas à la règle avec notamment un éclairage sur la création du CAC 40 il y a 40 ans, et une réflexion issue des soirées de l'été de la fédération sur ce que 1968 a engagé.

Des membres de l'IHS fédéral seront aussi présents à Reims pour échanger avec les congressistes, les inciter à s'intéresser à l'histoire de leur fédération pour y trouver espoir et encouragements pour construire son avenir.

La biographie syndicale et politique de Georges Frischmann écrite par Alain Gautheron sera également présentée. Cet ouvrage ne peut que susciter l'intérêt des plus anciens qui ont milité alors que Georges dirigeait la Fédération et aussi des plus jeunes qui y découvriront un militant exceptionnel dont l'apport syndical et politique est considérable.

Autant d'éléments permettant de nourrir la réflexion pour aujourd'hui et pour demain.

Joëlle Roeye

Le Relais

20<sup>e</sup> année de parution - Trimestriel - 4 €

Directeur de la publication :  
Danièle Ledoux

Rédaction administration :  
263, rue de Paris, case 545 -  
93515 Montreuil Cedex

3<sup>e</sup> trimestre 2018

Dépôt légal à parution  
CPPAD N° 0322 G81018



Conception, mise en page  
et impression :  
Chevillon Imprimeur, 89100 Sens



Les soirées de l'été

## Ce que 1968 a engagé



Les Soirées de l'été - à la tribune  
P. Bourgeois ; Ch. Mathorel ; Patricia Gauthier

A l'appui de l'expérience de 1968 qui a révélé l'émergence de jeunes militantes et militants, et aussi un rajeunissement du salariat, sa féminisation, d'attentes nouvelles et concrètes, la Fédération voit, dès 1969 le besoin de renforcer l'organisation de la CGT sur chaque lieu de travail.

La Fédération n'attend pas que paraisse enfin la circulaire du 8 juin 1971 appliquant dans les PTT les dispositions de l'instruction de septembre 1970 pour revoir son mode de fonctionnement et d'organisation, elle s'engage dans la campagne confédérale : « La CGT partout et pour tous » pour entreprendre un effort permanent de recrutement et d'organisation.

La reconnaissance de la section syndicale dans les services et des droits qui l'accompagnent seront autant d'outils supplémentaires pour donner la priorité à la section syndicale et sa pleine capacité d'action en s'appuyant sur la démocratie : démocratie syndicale et démocratie ouvrière.

*C'est le thème retenu pour les soirées de l'été 2018 organisées par la Fédération et l'IHS CGT Fapt et présenté par Patrick Bourgeois. Pour son introduction au débat, il s'appuie sur une série d'articles publiés dans les Militants de 1969 écrits par Martial Redon<sup>(1)</sup>, secrétaire général-adjoint de la Fédération. Ce dernier s'appuyant sur l'histoire, l'actualité et les documents de congrès développe de manière argumentée et pédagogique les caractères et les objectifs de la CGT. Pour répondre à l'affrontement de classe, deux sujets y sont particulièrement développés : la démocratie et la bataille des idées.*

Il est en outre précisé que « le syndicat n'est pas un club de discussion où l'on débat sans fin et sans but. Il est une arme pour l'action et l'action suppose une décision prise démocratiquement. »

Il est rappelé également que si toutes les réponses aux revendications ne peuvent être trouvées dans le service, il n'en demeure pas moins que la section syndicale, par son activité, permet de « partir du particulier pour aller au général tant pour les revendications que pour l'action » et que les rapports de force vont se construire ou non.

La Fédération répète comme une priorité incontournable « l'information, la discussion, la consultation des syndiqués et du personnel » et une meilleure liaison « des syndicats départementaux avec les sections pour que la sève démocratique monte toujours mieux de l'adhérent jusqu'à la Fédération ».

L'autre levier que la Fédération veut tenir est celui de la bataille idéologique pour « armer » les militants. Ce n'est pas par hasard, non plus, que la Fédération publie en octobre 1969 dans « Le Militant », une étude intitulée : « 10 ans de gestion gaulliste des PTT ».

L'objectif est clair :

- travailler collectivement et de manière approfondie sur la réalité économique et sociale,
- pousser (en complément de la critique de l'existant), à la construction de revendications, de propositions alternatives,
- faire reculer parmi le personnel, le sentiment de fatalité, en développant la connaissance des mécanismes de décisions et de leurs conséquences,
- cultiver chez les militants la fierté d'appartenance, stimuler la réflexion et l'esprit d'initiative,
- donner une bonne image du syndicat à l'opinion publique.

Et pour conclure Patrick cite Martial Redon :

*« Être offensif, c'est avoir constamment en tête les objectifs à atteindre, travailler à leur réalisation avec la patience et la ténacité d'une abeille, c'est-à-dire avec esprit de suite, sans se laisser décourager par les échecs. Le succès de nos revendications dépend de notre capacité de rassembler, d'organiser les larges masses des travailleurs des PTT ».*

Et il précise que ce travail de fond engagé par toute la Fédération a été déterminant pour la suite ; on le verra dès 1974 avec la grande secousse automnale dans les PTT.

Facteur, ancien résistant  
A partir de 1950  
il devient le plus proche collaborateur  
de Georges Frischmann  
et devient secrétaire général adjoint  
de la Fédération de 1957  
à 1970 - voir Relais n° 21 de mars 2004-



Soirée de l'été : quelques participants le 25 août

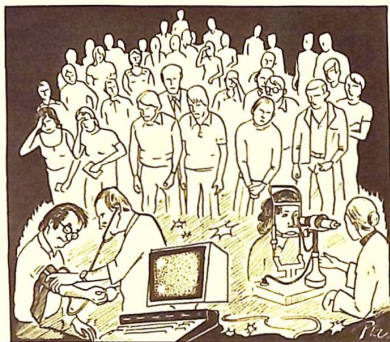
# Le Dossier

## BTI : une lutte exemplaire

*Parler aujourd'hui d'écrans informatiques semble d'une banalité tant son utilisation est présente dans la vie professionnelle ou chez soi. Mais remontons le temps jusqu'aux débuts des années 1970. A l'époque ce vocabulaire était inconnu pour la grande majorité de la population, et donc pour le personnel de nos services. Le passage des transmissions telex et radio à une exploitation par commutateur électronique avec des positions informatiques fut plus qu'un changement de technologie mais une révolution dans les modes d'exploitation et les conditions de travail. C'est cette révolution que vécurent les personnels du Bureau Télégraphique International<sup>(1)</sup> (BTI), à laquelle la section CGT du BTI fut confrontée.*

Ce Centre Télégraphique International assurait 24H/24 et 7J/7, les liaisons avec quasiment tous les pays du monde. Il transmettait les communications des Services Officiels pour l'Etat comme celles pour les échanges commerciaux, bancaires et financiers, ou des particuliers. Les réseaux télégraphiques internationaux tenoient une place stratégique dans les communications.

**LUTTONS ENSEMBLE  
POUR DEFENDRE  
NOTRE SANTE**



Affiche Télécoms CGT pour une campagne sur les consoles de visualisation en 1976

Ainsi le BTI fut le seul centre en France à être occupé par l'armée pendant la grève de mai 1968. Rappelons que ce centre assurait les communications des discussions sur la guerre au Vietnam entre Paris et les villes de Hanoï, Saïgon et Phnom-Penh.

Début 1970, les effectifs se répartissaient avec 1 200 agents surtout des agents et CT, CT DIV et inspecteurs à l'exploitation, 200 techniciens et cadres dans les services annexes. Le service d'exploitation était organisé sur la base de brigades de jour, de demi-nuit et de nuit. Les agents étaient affectés sur des liaisons en direct avec les stations étrangères (ex. Beyrouth, Dakar, Mexico, Hanoï, etc. ou les liaisons des compagnies américaines et anglaises). Ils avaient la responsabilité de leurs liaisons pour la gestion des fréquences radios ; ils devaient traiter tout le trafic réception et émission à partir de positions télex. La section syndicale CGT représentait une force incontournable avec près de 300 syndiqués, obtenant la majorité aux élections aux CAP. L'arrivée du Commutateur Électronique de Messages (CEM) et des positions « consoles de visualisation » qui étaient en fait des positions informatiques avec écrans allait bouleverser totalement les modes d'exploitation et les conditions de travail. Le but de la Direction radio était de rentabiliser le service télégraphique, par la rapidité du traitement des télégrammes, l'augmentation des liaisons, etc. que rendaient possible les ordinateurs. Outre les économies d'effectifs, l'Administration espérait réaliser l'opération à moindre frais comme elle l'avait fait pour les centres de renseignements. C'était méconnaître le Personnel du BTI et la section CGT auxquelles se joignirent plus tard la section CFTD, puis par intermitten-  
ce FO.



Le temps des interrogations et des recherches :

Le premier Commutateur Electronique de Messages (CEM) sera installé en 1970. Mais c'est en 1972 que la Direction des Services Radio<sup>(2)</sup> (DSR) a informé les organisations syndicales de sa décision d'installer des consoles de visualisation<sup>(3)</sup> et réorganiser les modes d'exploitation. Personne ne connaissait ce type de matériel. Fallait-il lutter contre cette nouvelle technologie ? Attendre l'installation des consoles de visualisation et la nouvelle organisation de l'exploitation pour poser les revendications et agir ? Les autres sections syndicales CFDT et FO étaient sur cette position attentiste. Ces questions étaient également au sein de la section CGT : les effectifs, la formation, l'organisation du travail, réclamer une prime de modernisation ? Finalement la section CGT décida avant toute chose de rechercher de la documentation sur ce matériel. Elle entreprit une enquête la plus approfondie possible en dépit des difficultés découlant de cette époque pour obtenir des contacts et informations auprès de médecins, chercheurs, spécialistes en ophtalmologie, ergonomie, sociologie, psychologie, etc., et également auprès des délégations de pays étrangers, de constructeurs en électronique, de sociétés utilisant déjà ce type de matériel. C'était indis-

pensable pour déterminer les futures conditions de travail et les précautions de santé à prendre.

Durant les années 1972, 1973 et 1974, la section CGT fit des recherches auprès d'organismes, entreprises et également de pays et organismes étrangers : URSS, Japon, des journalistes d'Associated Press et United-Press aux USA, etc. Ce travail permit d'accumuler une importante documentation sur les recherches scientifiques et sur la santé au travail concernant ces nouveaux types de position de travail informatique. Par exemple, le document fourni par la Fédération des employés privés d'Autriche souligne : « *nos résultats montrent qu'une diminution du travail ininterrompu sur l'écran télévisé conduit à une diminution des malaises manifestés. De plus un travail interrompu par des pauses pourrait, y compris en ce qui concerne le rendement, être un peu plus favorable qu'un équivalent ininterrompu.* ». Les services médicaux des PTT et des chemins de fer Suisse écrivaient dans leurs conclusions : « *... importance d'une bonne climatisation - l'humidité de l'air doit être constante... « La fatigue physique et générale (nerveuse) doit être atténuée par les changements de position du corps (appareil, sièges réglables), par l'instauration de pauses... »*

En France, les sections syndicales CGT d'entreprises, utilisant ce nouveau type de matériel, ont communiqué des études médicales venant de la Redoute, le rapport des docteurs Boissin, Barré, Courillon de juillet 1971 à Air France, ou encore celles du médecin du travail des assurances générales des AGF Reims qui préconisait dans ses conclusions : « *un travail discontinu, par exemple 2 heures sur terminaux et 2 heures à un autre genre de travail* ». Tous ces rapports apportaient une nouvelle dimension revendicative avec les questions sur la santé au travail et sur l'ergonomie : aménagement des salles d'exploitation, les positions de travail, sur le matériel, un suivi médical, etc.

AOÛT 1972, le rapport du médecin chef des PTT montre que l'Administration des PTT ne connaissait pas ce matériel. Il ne savait pas comment aborder ce nouveau type de travail. La preuve par ces extraits : « *... les opérateurs effectuant un travail visuel particulier. En considération de cela, le personnel appelé à servir ce matériel, devrait être choisi parmi les sujets de moins de 45 ans, ayant subi un examen ophtalmologique préalable pour déceler les anomalies visuelles.*

En outre, leur travail devrait être aménagé de la façon suivante :

1. BTI après 1972 le Bureau Central Radio (BCR) devient le Bureau Télégraphique International.
2. DSR : en 1972 la Direction des Services Radio (DSR) devient la Direction des Télécommunications des Réseaux Internationaux (DTRI)
3. «visu» est le diminutif usuel de consoles de visualisation



Illustration journal Sans Fil (archives J. Legoff)



Illustration journal Sans Fil (archives J. Legoff)

a) Pas plus d'une heure de lecture continue avec transition de 5 minutes avant de passer à un autre travail

b) Pas plus de 4 heures par jour...»

Aujourd'hui nous dirions que l'Administration appliquait le principe de précaution ! Mais il a eu le désavantage de mettre l'Administration en difficulté, et d'autre part de justifier les propositions revendicatives.

Tout ce travail de recherches, toutes ces informations et recommandations médicales ont alimenté les débats au sein de la section syndicale CGT. Cela a permis d'élaborer les bases des revendications défendues par la section CGT, centrées sur les conditions de travail et la santé au travail. La section CGT du BTI informa et consulta en permanence les syndiqués, le Personnel sur les informations recueillies, toutes les explications, et les propositions revendicatives. Elles furent soutenues et devinrent celles du personnel au cours de toutes les actions qui se sont échelonnées à partir de 1972, auxquelles les autres sections syndicales durent se rallier par la suite. Parmi les revendications principales qui furent discutées lors de l'audience chez le Directeur de la DGT (Direction générale des Télécommunications) le 7 juin 1974, on trouve :

- Etude médicale approfondie à long terme opérateur-console
- Contrôle systématique, obligatoire de la santé des agents tous les six mois pendant le temps de travail - Communication à chaque agent de son dossier médical
- Respect de la limite d'âge fixée par le médecin chef des PTT à 45 ans.
- Officialisation de la non affectation des femmes enceintes aux « visus »
- La salle d'exploitation attenante de la salle de repos
- Pas de vacations « visus » supérieures à 4H et pas plus d'une heure consécutive (Décomposition de l'heure de travail en 45 minutes de travail effectif et 15 minutes de pause prise dans la salle attenante)
- Remboursement intégral par l'Administration des frais rendus nécessaires pour une correction

visuelle préalable au travail sur consoles ou à la suite du travail sur consoles

Il ne s'agissait pas de lutter contre la modernisation, mais au contraire que ces nouvelles technologies servent à l'amélioration du trafic pour les usagers, et surtout qu'elles améliorent les conditions de travail et de vie des salariés du BTI, et par cela même celles des personnels des centraux télégraphiques.

### De la documentation aux revendications et à l'action

La section CGT a proposé d'agir sans attendre que les nouvelles positions soient installées avec leurs nouveaux tableaux de service. Après la délégation du personnel le 22 décembre 1972, la première grève pour les revendications sur les consoles de visualisation intervient le 5 janvier 1973 à l'appel de la CGT avec une CFDT sans enthousiasme, et en l'absence de FO. 85% du personnel est en grève. Elle sera suivie immédiatement avec la même force par la grève du 14 février à l'occasion du Comité Technique Paritaire (CTP) sur l'installation des consoles de visualisation, et ensuite le 11 octobre 1973. Ces mouvements en plus des pétitions, délégations du personnel, etc., montrent une prise de conscience des enjeux et de la combativité pour défendre leur santé et conditions au travail. Ensuite toutes les grèves quels que soient les motifs, porteront toujours les revendications concernant les futures positions de travail.

En permanence la Direction a essayé d'appliquer ses objectifs d'exploitation. En février/mars 1974, elle organisa même une étude médicale avec deux médecins qui se sont contentés de visiter le BTI sans avoir de contact avec le personnel et sans vouloir rencontrer les militants syndicaux. De mai à juin, la DGT a convoqué séparément les organisations syndicales pour leur présenter le rapport en commençant par FO, puis plus tard la CFDT et enfin la CGT. Elle espérait ainsi briser le front syndical et l'unité du personnel. Ce rapport tentait de justifier les propositions de l'Administration. La réaction du personnel ne s'est pas fait attendre.

Les grèves à l'appel de la CGT et de la CFDT du 4 juillet et du 24 Septembre 1974, puis une grève tournante, du 14 au 19 octobre 1974 seront suivies par 90 % de participation. Dans la foulée il y a la grève



d'octobre 1974. Le vote pour la grève a été fait en appelant individuellement chaque agent à se prononcer à main levée, salle par salle et brigades par brigades, et en rappelant, en plus des revendications générales, celles du BTI. La grève a duré 42 jours.

La grande grève d'octobre 1974 n'a pas émoussé la combativité du personnel. La DTRI<sup>4</sup> a cru qu'à la suite de cette grève et profitant des retenues de jours de grèves, elle pourrait imposer son régime de travail avec un nouveau tableau de service : des vacances de 5h30 de travail effectif sur consoles de visualisation, deux heures consécutives, pas de pause, pas de temporisation. La CGT proposa aux autres sections syndicales une autre forme d'action que la grève : Proposer aux agents affectés d'appliquer les propositions syndicales : pas plus d'une heure consécutive, pause de 10 minutes et pas plus de 4 heures par vacances. Il est remarquable que tous les agents affectés aient respecté les consignes syndicales : 80 agents ont été sanctionnés disciplinairement par un blâme. Mais l'Administration a été tenue en échec. Elle ne pourra pas imposer son projet de tableau de service. Les actions vont se poursuivre sous différentes formes : pétitions, délégations des personnels, assemblées et aussi avec les grèves du 14 avril et 12 juin 1975, puis du 6 et 17 juin 1976. Toutes ces actions ont abouti à un compromis avec la DTRI qui est plus proche des revendications que des objectifs d'exploitation de la Direction :

- « Examen ophtalmologique préalable et annuel
- Heures d'affectation aux « visus », une pause de 10 minutes toutes les 1H30, temporisation entre les appels
- Salle insonorisée avec éclairage adapté et climatisation
- Salle de repos attenante

Pendant les années qui suivirent jusqu'à la fermeture du BTI en 2000, le Personnel mena des actions avec la même combativité lors de chaque menace de remise en cause des acquis. Les actions du BTI seront un point d'appui important pour les luttes des personnels des services de renseignements et des centraux télégraphiques pour défendre leurs conditions de travail, défendre sa santé et le service public télégraphique. Sous la pression des luttes la DGT sortira enfin un circulaire, « la note de service N°89 du 14 juin 1987 » étendant le remboursement des lunettes déjà appliqué au BTI, ... « à tous les agents travaillant devant écran ».

En permanence l'Administration a manœuvré pour remettre en cause les acquis obtenus par le personnel du BTI, pour essayer d'appliquer son régime de travail sur les consoles de visualisation. L'enjeu était de taille car ce type de position allait se multiplier dans tous les services des Télécoms (exploitation téléphonique, plateformes, agences commerciales, etc.). Mis en échec sur ses objectifs au BTI, l'Administration en a fait une spécificité pour les centres télégraphiques, pour ne pas étendre aux autres personnels les mêmes conditions de travail sur écran.

Ces luttes, dans les services télégraphiques et dans les centres de renseignements, ont enrichi les revendications pour les conditions de travail, introduit de nouvelles notions importantes comme la santé au travail, les questions ergonomiques et psychiques. Aujourd'hui le travail sur écran est devenu une banalité. Mais le colloque sur les téléphonistes des 22&23 octobre 2008 à Marseille a mis en avant les problèmes ergonomiques, ophtalmologiques et psychiques auxquels sont confrontés les personnels travaillant dans les plateformes téléphoniques. Avec l'évolution des technologies et de l'organisation du travail, la question de la santé au travail demeure un enjeu déterminant pour le bien être des salariés.

Le développement des réseaux de communications (TRANSPAC, INTERNET, SWIFT, etc.) a provoqué la fin des liaisons télégraphiques et donc des services d'exploitation télégraphique. Le BTI fermera définitivement en 2000 après que les personnels aient fait une grève de 15 jours, en quelque sorte un baroud d'honneur, avant leur reclassement dans d'autres services de France Télécom.

Jacques Le Goff

4. Direction des Télécommunication du Réseau International



La section CGT BCR-PTT dans une manifestation pendant la grève de 1974.

© coll. perso. Jacques LE GOFF



# L'IHS CGT Fapt présent à l'assemblée générale de la FNARH

*La Fédération Nationale des Associations de Recherche Historique des Postes et Télécommunications a tenu son Assemblée Générale le 29 Mars 2018 au Lycée des Métiers Guillaume Tirel à Paris, avec une quarantaine de participantes et participants. Joël Ragonneau et Robert Gilles représentaient l'IHS CGT FAPT.*

Le Président Alain Gibert a présenté le bilan d'activité 2017 et les perspectives 2018 avec, notamment les

journées d'étude CHAPPE du 17 au 21 Septembre 2018, dans les locaux du Centre Paul Langevin à Aus-

sois (Savoie), et 2019 avec un colloque sur les Métiers.

4 Associations ont été radiées, à leur demande, l'une pour suppression d'un financement local et les trois autres pour manque de moyens humains bénévoles.

Le Président a fait part de ses inquiétudes concernant la poursuite de l'engagement financier d'ORANGE au-delà de 2018.

Il a également souligné les bonnes relations avec notre Institut.

Mme Christine Suc-Rouxel, Directrice-Adjointe du Musée de la Poste, est intervenue sur l'organisation en Juin 2019 d'un colloque des Musées Européens.

L'assemblée s'est terminée par l'élection du tiers sortant du Conseil d'Administration.

Robert Gilles



Quelques participants à l'AG FNARH

## Super Besse 2018 : Des journées productives et enrichissantes !

*Comme chaque année nous avons participé aux journées d'étude confédérales des IHS. 39 instituts territoriaux et professionnels étaient présents, 101 délégués, Michèle Boulesteix et Yveline Jacquet représentaient notre IHS. De l'avis unanime ces journées constituent un moment privilégié de travail, de coopération, et d'échanges entre instituts.*

Il revient au président de l'IHS Gilbert Garrel, d'ouvrir la session par un regard porté sur le **contexte économique et social actuel et l'action des IHS sur l'histoire, leur contribution à la construction du rapport de forces**. Gilbert a pointé principalement 3 thèmes à partir desquels il propose des axes prioritaires pour nos travaux :

La situation internationale nous interpelle, la

France est-elle en guerre? La paix et l'activité internationale de la CGT avec plus particulièrement celle qu'elle a menée au sein de la FSI, la FSM, la CES. Il nous appartient de faire connaître cette activité de la CGT. « La CGT et la Paix », sera le thème d'une prochaine conférence de Jean Louis Robert le 27 novembre 2018. Une journée d'étude devrait être or-

ganisée au début 2019 sur la solidarité internationale.

La CGT et l'apolitisme syndical : Le CCN du 16 mai a appelé à nous associer à la marée populaire du 26 mai orchestrée par la France Insoumise. Cette décision a fait ressurgir les critiques sur le rapprochement syndicats/ partis politiques<sup>1</sup>.

La Charte d'Amiens permet tant d'interprétations que le souci d'unité peut engendrer des formes de neutralité. René Mouriaux<sup>2</sup>, en 2006, concluait ses écrits en affirmant qu'il n'y a pas de miracle pour assurer l'indépendance syndicale, si ce n'est d'être bien enraciné dans le salariat et de construire

1. *Le Monde* du 23 mai tirait : « La CGT une repolitisation à haut risques ! »  
 2. « Syndicalisme et apolitisme », conférence de René Mouriaux, 2006.

des projets spécifiques qui articulent défense des revendications et jalons pour une transformation sociale.

Le 52<sup>e</sup> congrès de la GGT va rentrer dans sa préparation, l'IHS doit contribuer à la réflexion des militants sur ces questions. De même les initiatives prises pour commémorer mai 68 devront être analysées dans la globalité des productions (les acquis, l'unité, le contexte politique et l'après 68)<sup>3</sup>.

Jacques Aubert, membre du bureau de l'IHS a réalisé la **synthèse des bilans d'activité des ihs** :

46 bilans, 4 000 adhérents, des dizaines de revues, des colloques et conférences... Jacques souligne l'investissement de milliers de camarades qui animent ces instituts et ont ainsi permis à L'IHS de conquérir sa place dans le paysage de l'histoire sociale.

Ce travail demande toutefois à gagner en cohérence, ihs territoriaux et ihs professionnels, dans la mise en œuvre des projets de l'IHS national. La mise en place du nouveau site internet prévue pour 2019 devrait permettre

de faire connaître les initiatives prises par les différents instituts. Leur coopération devrait gagner en nombre. Notre institut a pratiqué cette coopération avec Mines et Energie sur le Service public, avec l'ihf IDF sur la décentralisation en Ile de France, avec l'ihf du Limousin à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la fédération... ce fut à chaque fois très productif.

**Puis Jean Claude Gay a présenté les projets et l'état d'avancement des chantiers en cours.**

Les journées d'étude constituent une étape importante dans le processus d'élaboration des projets de l'Institut national.

### Année 2018 :

«1958 en territoires» 11 ihs travaillent en coopération avec l'IHS. Une journée de restitution des travaux est programmée le 15 novembre 2018.

**Les rendez-vous de l'histoire de Blois** auront pour thème «la force des images», L'IHS CGT propose une table ronde intitulée «Mai 68, images du monde ouvrier» et une conférence-cinéma dans le cadre

du cycle cinéma autour de l'œuvre de Pascal Seban.

Notre institut participe régulièrement à ces rendez-vous.

### Année 2019 :

Colloque sur «**syndicalisme et structuration professionnelle**» 1960-2000, Joëlle Roëye travaille actuellement une contribution Ihs Fapt sur ce thème.

**3<sup>e</sup> édition du Salon du livre d'histoire sociale** (date non arrêtée). C'est désormais une vitrine pour tous les instituts.

**Le 52<sup>e</sup> congrès de la CGT** (13 au 19 mai à Dijon), l'IHS produira un film d'une dizaine de minutes : «Travail et innovations sociales et technologiques» et assurera la publication d'un Cahier spécial d'histoire à remettre aux congressistes sur le statut des travailleurs. Une journée d'étude devrait être organisée début 2019 sur la solidarité internationale.

*Des publications prévues :*

- Fin 2018 : «**La Cgt à l'épreuve des crises**» 1975-1995,

- «**Vers la CGT unique 1934-1936**» les discus-

sions CGT-CGTU autour de la réunification de 1936 (André Naritsens).

- Second semestre 2019 : «**L'Institutionnalisation du syndicalisme, de quoi parler-on ?**» Actes du colloque.

- **Armés** (Approche Raisonnée des Méthodes et de l'Epistémologie de la Science historique), ouvrage destiné aux syndicalistes de la CGT.

- Une formation aux méthodologies de l'histoire est en cours de réalisation.

- Les Conférences citées précédemment seront filmées.

- Le prochain stage «archives» : se tiendra du 28 au 30 novembre à Courcelle.

### Trois conférences ont ponctué ces journées<sup>4</sup> :

1/ Il revenait à Elyane Bressal de présenter la conférence technique : «**collaborer avec les scientifiques**»

L'IHS développe un travail commun avec des historiens, sociologues, chercheurs, économistes... L'histoire sociale peut être appréhendée de façon large car «l'IHS n'est pas un instrument de propagande de la CGT». Travailler avec d'autres nous enrichit mutuellement ihs et scientifiques. Le dernier colloque sur l'institutionnalisation du syndicalisme, organisé à Lyon en coopération avec le laboratoire «Triangle» de Lyon 2, a permis à de

3. Voir «les Cahiers d'histoire» numéros spéciaux Mai 68, 2018 la politique en mai, articles de Jacques Aubert et André Naritsens.

4. Ces conférences seront à retrouver sur le site de l'IHS début 2019



Les adhérents de la Fapt aux jées des Instituts de Super Besse

jeunes enseignants et universitaires de bénéficier d'une expérience professionnelle, en même temps on leur a donné une autre image du syndicalisme. Notre institut a coopéré ainsi en 2017 avec Peggy Bette, docteure en histoire, pour la conférence-débat sur « la place des femmes aux PTT et dans le syndicalisme ».

2/ « L'engagement militant retour sur l'histoire » a fait l'objet d'une conférence présentée par Paul Boulland, historien au centre d'histoire sociale du 20<sup>e</sup> siècle, co-directeur du Maitron.

Les conditions du militantisme ont évolué au cours du temps. La demande de l'IHS est venue de l'actualité des lois réformant le code du travail avec la fusion des CE, CHSCT, DP... La limitation des droits syndicaux nous interpelle : comment allons-nous pouvoir continuer à travailler syndicalement ? Avec la réduction des droits et du temps de travail syndical. La question de comment militait-on avant 1968 est posée ?

L'IHS aura une initiative sur cette question. Notre institut a justement prévu un article pour le Relais sur ce sujet.

3/ René Mouriaux a présenté : « une première approche historique du macronisme : quels changements ? » Conférence toujours très appréciée sur laquelle nous reviendrons. Macron étant l'homme qui va pousser le plus loin le libéralisme, néanmoins il nous faut repérer les failles qui apparaissent dans son entourage du fait de ses contradictions.

Il joue la carte de la jeunesse, mais avant lui il y a eu Valéry Giscard d'Estaing, il pratique « le dédagisme » en changeant les hommes sans changer sur le fond, en 58 les premiers godillots sont amenés par de Gaulle, il met en scène sa communication, pratique la

continuité en matière diplomatique, il impose une politique de rupture brutale et met en œuvre un libéralisme de rupture extrême. Il a une pensée profonde : l'Etat doit être au service des riches contre les pauvres...

Gilbert Garrel dans ses conclusions s'est félicité

de la densité de ces journées dont il a rappelé les projets prioritaires et nous a invité à leur donner un prolongement. En même temps, il nous engage à faire connaître et diffuser largement les « Cahiers d'histoire ».

Yveline Jacquet

**..Cahiers**  
..histoire sociale

Dans une vie quotidienne complexe, vous avez besoin de connaître vos racines. **Les Cahiers vous donnent des repères.**

## Découvrez les grands moments de l'histoire sociale



Manifestation des mineurs grévistes de la fosse 3 de Vermeilles. Octobre 1963.

## Enrichissez-vous du passé de la CGT

L'Institut CGT d'histoire sociale publie une revue syndicale trimestrielle, *Les Cahiers*, qui donne à connaître des éléments et des faits de l'histoire sociale afin d'élucider l'actualité et de contribuer à un travail de mémoire, de connaissance du passé. La rigueur, le souci de l'exactitude dans la relation des faits sont un trait permanent des différents écrits. Chaque fois qu'il le peut, l'Institut s'attache à remettre en lumière l'expérience, l'acquis des générations précédentes afin de restituer l'actualité dans un contexte plus général.

*Les Cahiers* sont un outils précieux pour tous ceux - militants d'entreprises, d'unions locales, dirigeants locaux ou nationaux - qui cherchent à connaître d'où ils viennent afin de mieux comprendre le présent pour relever de nouveaux défis. Cette revue est passionnante pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire sociale, et en particulier à l'histoire de la CGT.

- \* Abonnement individuel, syndiqué CGT : 28 euros.
- \* Abonnement individuel : 36 euros.
- \* Abonnement collectif pour les instituts territoriaux et professionnels : 13 euros.
- \* Prix de vente au numéro : 10 euros.

Je m'abonne aux Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal et ville : .....

Joindre le versement à l'ordre de :  
IHS-CGT - 263 rue de Paris - Case 2-3 - 93516 Montreuil cedex



## A Paraître en septembre 2018

Une biographie syndicale et politique  
de  
**Georges Frischmann**

En 1950, Georges Frischmann est élu secrétaire général de la Fédération CGT des PTT. Il a 31 ans. D'une enfance pauvre en banlieue sud, il décroche de bons diplômes et garde le goût du savoir, l'accroche et l'humour de Gavroche. L'engagement syndical, avant guerre et la Résistance dès 1942, lui donnent pour la vie une fidélité d'acier à la CGT et au PCF. Il y exercera simultanément, de la Libération à 1979, des responsabilités importantes.

C'est un militant passionné de service public, de culture et de progrès social, doté d'un exceptionnel sens de l'organisation, qui installe durablement son syndicat comme numéro un chez les postiers. C'est aussi un homme au caractère réservé, d'une intangible discrétion. « Il ne fait pas de confidences, ne dévoile pas de secrets, le copinage lui est étranger », dit un proche. « C'est un militant formé par les anciens de la CGT-U, de la Résistance, de la guerre froide ». Une apparente rigidité qui cache une intelligence en analyse permanente des mouvements sociaux et politiques pour y intégrer son action.

La biographie d'Alain Gautheron donne les clés essentielles d'un acteur majeur et mal connu d'une période charnière du 20<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage ouvre aussi certaines portes du fonctionnement interne de la CGT et du PCF, et de leurs relations complexes à travers la personnalité d'un dirigeant qui fréquente autant la scène que les coulisses.



Cadre supérieur de la France, aujourd'hui retraité, Alain Gautheron a été secrétaire général de la Fédération CGT des PTT de 1988 à 2001 et dirigeant de l'UGCT CGT de 1982 à 1990. Il a connu Georges Frischmann pendant plus de 30 ans et participé avec lui aux échanges de savoirs et faits de son livre. Spécialiste de la communication, Alain Gautheron a écrit six autres livres. Il est également membre du bureau de l'Institut CGT d'Histoire Sociale.

Alain Gautheron  
Fédération CGT PTT  
Lyon 69120

Prix : 12 €

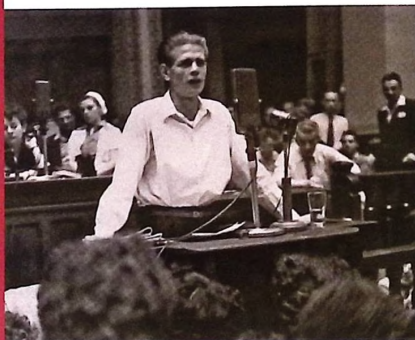


Une biographie syndicale et politique de Georges Frischmann

Une biographie syndicale et politique  
de

## Georges Frischmann

Secrétaire général de la Fédération CGT des PTT  
De 1950 à 1979



Alain Gautheron

12

Le livre sera présenté par son auteur lors du 36<sup>e</sup> congrès fédéral de la CGT FAPT qui se tiendra à Reims du 24 au 28 septembre 2018.

Vous pouvez dès à présent le commander :

### BON DE COMMANDE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. : .....

Je commande ..... exemplaire(s) de l'ouvrage à 12 € soit : ..... €  
(chèque à l'ordre de IHS CGT FAPT)

à retourner avec votre règlement à  
IHS CGT FAPT - Case 545 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex